

"Le Congrès de l'Union parlementaire européenne à Interlaken" dans Cahiers du Monde nouveau (Octobre 1948)

Légende: En octobre 1948, le Néerlandais Henri Brugmans, président de l'Union européenne des fédéralistes (UEF) et vice-président du Mouvement européen, rend compte des débats et des enjeux du deuxième congrès de l'Union parlementaire européenne (UEP), organisé du 1er au 5 septembre 1948 à Interlaken.

Source: Cahiers du Monde nouveau. Revue mensuelle. Octobre 1948, n° 8; 6e année. Paris.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"le_congres_de_l_union_parlementaire_europeenne_a_interlaken"_dans_cahiers_du_monde_nouveau_octobre_1948-fr-c3267549-edc8-4d24-8dd8-ebb5d0f92205.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Le congrès de l'Union parlementaire européenne à Interlaken

Le fédéralisme européen a sa doctrine. Il sait ce qu'il veut et pourquoi il le veut. Après le vaste rassemblement des forces à La Haye, la voie était tracée une fois pour toutes: il fallait aboutir à la convocation d'une Assemblée européenne, premier noyau de la démocratie fédérale future. Le gouvernement français avait fait sien cette initiative. A présent, la parole était aux parlementaires.

Ils l'ont prise et, ma foi, c'était pour dire des choses justes et constructives. À leur congrès d'Interlaken, ils se sont prononcés d'une façon fort précise sur la tactique immédiate et les perspectives lointaines.

Trois dangers étaient à craindre. Ils ont été écartés résolument tous les trois.

Le premier, c'était qu'on ferait de cette Assemblée européenne une réunion uniquement parlementariste.

Le second, c'était que l'on propose un projet de Constitution européenne extrêmement anodin, extrêmement timide, extrêmement « prudent » en ce qui concerne les attributions à donner aux organes européens.

Le dernier, c'était de voir les parlementaires faire bande à part, agir de leur côté, sans liaison organique avec les autres groupements qui militent pour l'Union européenne.

Faut-il l'avouer ? Nous étions venus à Interlaken avec quelque appréhension. Dans ce milieu de députés et de sénateurs en exercice, nous ne pouvions ni siéger parmi les délégués, ni prendre la parole en tant qu'invités. N'importe, la carte de journaliste nous a suffi, et nous avons été entourés par une très grande sympathie de la part des camarades parlementaires. A bien des reprises, nous avons eu de la peine à ne pas intervenir dans les débats, mais, puisque les résultats comptent seuls et qu'ils sont pleinement satisfaisants, de quoi nous plaindrions-nous ? Car, en effet, Interlaken a été une grande victoire fédéraliste et une étape importante sur le chemin de l'Europe Unie.

Les délégations étaient bien différentes de qualité et de nature.

Bien brillante, celle qui nous était venue d'Italie : politiquement « balancée » (comme on dit dans le sabir semi-anglais en usage aux congrès internationaux) et composée de personnages de premier plan.

Le groupe français, composé d'amis sûrs pour la plupart, avait un peu souffert des vicissitudes de la politique intérieure. Nombre de députés annoncés ont dû se faire excuser à cause de la crise ministérielle (en calculant bien, on saura de laquelle il s'agit...).

Très active et influente aussi celle de la Grande-Bretagne ; nous aurons l'occasion d'y revenir, d'ailleurs, car, pour la première fois depuis que le monde est monde, on l'aura vue divisée dans un congrès international : nous dirons tout à l'heure à quel sujet.

En revanche — absence des Hollandais et de la plupart des groupes scandinaves : seuls les Danois étaient présents, extrêmement hésitants à s'engager dans le chemin de l'indépendance européenne, très désireux de préciser que toute concentration de notre continent n'est possible que dans un cadre garanti, militairement et politiquement, par les États-Unis.

Enfin, phénomène fort remarqué, — d'autant plus que le congrès se tenait en Suisse même, — les Suisses, attachés quasi religieusement à l'idée de leur « neutralité » traditionnelle, n'étaient que très faiblement représentés et avaient pris soin de faire passer une note dans les journaux pour préciser qu'ils se considéraient comme des « observateurs ».

Sur la question de la participation extra-parlementaire à l'Assemblée européenne, aucun débat de fond n'a été engagé. L'Union parlementaire s'est contentée d'entériner la formule de La Haye, stipulant que les délégués seraient désignés par les parlements en leur sein et au dehors. Une seule voix aurait pu s'élever contre ce principe, celle de M. André Noël, mais elle s'est sagement tue. On peut donc regarder ce principe comme

définitivement acquis.

Une discussion très approfondie et extrêmement intéressante a eu lieu, au contraire, pour essayer de déterminer la nature de la future Constitution européenne, c'est-à-dire de la structure politique de l'avenir.

C'est sur ce point que la délégation britannique n'a pas pu maintenir jusqu'au bout sa solidarité traditionnelle.

Certes, lorsque la composition de l'Assemblée était en cause, on vit les travaillistes, par la bouche de M. Mackay, soutenir fortement un amendement de M. Boothby (conservateur d'Aberdeen), qui réclamait, au sein de la future Constituante (ou pré-Constituante, comme on voudra), la présence des délégués du Commonwealth, et cela avec pleins droits, y compris le droit de vote. Cette proposition, on s'en doute, fit l'effet d'une bombe. Le calcul était facile : si les Dominions étaient représentés dans l'Assemblée européenne sur une base d'égalité, cela signifiait que les Européens auraient été en minorité dans leur propre milieu : déjà le Pakistan et l'Inde auraient suffi pour y créer une majorité d'Asiatiques. La question fut débattue avec émotion et d'une façon quelque peu confuse. A la fin, il en sortit un compromis plus ou moins bien déterminé, mais en tout cas les Anglais avaient montré une fois de plus une homogénéité qui ne surprenait personne.

Mais la grande sensation se produisit le lendemain, lorsque les socialistes — étaient-ils d'accord avec leur ami Ernest Bevin ? — prenaient une attitude violemment fédéraliste dans le débat sur la Constitution, alors que les Tories conseillaient la modération.

C'est M. Mackay qui prit l'offensive, en posant le problème avec beaucoup de force : « Oui ou non, demanda-t-il, voulons-nous une véritable union fédérale ou bien allons-nous nous contenter d'une vague alliance militaire, arrosée de bonnes paroles de bienveillance mutuelle ? »

En vain les conservateurs et M. Macpherson, libéral national, déposèrent-ils une série d'amendements qui avaient tous la même tendance : rassurer les gouvernements, ne pas trop préciser dès maintenant la forme institutionnelle de l'Europe future, procéder *step by step* et par méthode empirique. Rien n'y faisait : ils furent battus à tous les coups. Le mouvement parlementaire a définitivement accepté un projet fédéraliste comme sa base d'action et comme son but ultime.

Avouerai-je que — fédéraliste « professionnel », dirais-je presque — je n'étais pas sans ressentir des doutes à l'égard du texte Mackay (qui est devenu sensiblement celui de la conférence) ? Peut-être le député de Hull, Australien de naissance, a pensé un peu trop à son propre continent, où l'union fédérale s'est réalisée entre États beaucoup moins solidement constitués par les siècles, beaucoup plus étroitement liés par des intérêts convergents et par une langue, une culture communes ? Quoi qu'il en soit, certains paragraphes vont vraiment très loin dans la voie de la centralisation continentale.

Peu importe d'ailleurs. Car les textes d'un congrès servent à orienter les efforts dans la phase militante, et la rédaction effective d'une Constitution véritable est une chose différente. Et d'autre part, ma foi, on essaye si souvent de freiner le mouvement qu'il n'est pas déplaisant de voir que certains éléments poussent un peu trop fortement à la roue...

Enfin, le projet a été adopté à l'unanimité. A l'unanimité... ? Non, pas tout à fait. Car, au moment décisif, une voix s'est élevée au fond de la salle pour demander au président de compter les abstentions. C'était le député français M. André Noël, qui, seul, manifesta son désaccord...

Enfin, l'Union parlementaire européenne a décidé, en principe, de se mettre en contact avec les autres organisations qui militent en faveur de l'Europe Unie et qui se sont groupées dans le fameux Comité international de Coordination.

Sous quelle forme cette intégration se produira-t-elle ? On ne le sait pas encore, et il est d'ailleurs possible que la formule assez bizarre qui est en vigueur actuellement ne constitue que la transition vers autre chose. Mais enfin les parlementaires ne resteront plus à l'écart. Ils sentent que leur action — quelque décisive

qu'elle puisse être dans la phase actuelle surtout, puisqu'il s'agit de construire une première forme d'assemblée représentative européenne – ne saurait pleinement aboutir sans l'appui continu des mouvements populaires et des autres groupements qui agissent dans les sphères spécialisées. Il fallait trouver une solution à ce problème, garantissant l'efficacité pratique et en même temps l'autonomie des initiatives proprement parlementaires. On y arrivera.

Et c'est très bien. Car *unity begins at home*, comme nous le disions dans notre message de l'Union européenne des Fédéralistes, message qui a été lu à la tribune du congrès par le président M. Georges Bohy. Ceux qui veulent unir l'Europe ne peuvent plus se permettre de ne pas concentrer tous leurs efforts d'une façon organique et efficace. L'heure n'est plus aux querelles de boutique.

Cela aussi, les congressistes d'Interlaken l'ont parfaitement compris. Il faut s'en féliciter.

HENRI BRUGMANS.